

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 39-40 (1967) |
| Heft: | 12 |
| Artikel: | Essais sur la philosophie de l'urbanisme en France |
| Autor: | Basalo, L. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-126370 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Essais sur la philosophie de l'urbanisme en France

par L. Basalo
Architecte DPLG, urbaniste DIU

41

ments et les inégalités qui donnent à l'objet fait de main d'homme son charme et sa chaleur humaine ne pouvaient être que rondes. L'assiette contemporaine qui sort d'un moule n'a plus de raison de suivre la courbe de la pleine lune.

Les formes se modifient sous nos yeux avec une rapidité déconcertante. Personne ne peut prévoir jusqu'à quel degré d'audace elles évolueront dans un avenir proche, sans doute aussi en fonction des habitats préfabriqués, y compris des automobiles qui ont de plus en plus tendance à devenir de petites maisons nomades. La malléabilité du plexiglas, du polyester, de la mousse et du bois plastifié n'a pratiquement pas de limites. Le champ est ouvert. Les dessinateurs industriels peuvent rivaliser d'invention.

Le poète de la cuisine

C'est un artiste suisse, l'architecte et sculpteur Max Bill, qui a écrit: «Nous pensons que la culture ne s'exprime pas seulement dans le grand art. Elle doit être présente à tout moment de la vie, dans tous les objets qui ont une forme. Car si toute forme n'est que l'expression d'une destination, elle possède une signification. Et cependant nous ne voulons pas faire de l'artisanat artistique à bon marché. Nous voulons créer de vrais objets, des objets dont on peut se servir: des villes où tout marche, des maisons qui soient à la fois belles et pratiques, des cuisines où une femme puisse se plaire, des articles d'usage courant dont on ait plaisir à se servir... bref des objets qui modifient et embellissent la vie...»

Le fait est que ce sont les arts ménagers qui, les premiers, ont mis en honneur le bel objet industriel. En quelques années depuis la fin de la guerre, la cuisine, pour commencer, a fait peau neuve. Elle est devenue claire, pratique, bien ordonnée et elle ressemble de plus en plus à une mini-usine moderne avec ses postes de contrôle, à un laboratoire où l'on ne manipule que des objets lisses, propres, beaux à regarder, commodes à utiliser et à tenir en main. Du même coup, comme ceux de l'ouvrier et du technicien, les vêtements de la ménagère se sont égayés, ont pris un style soigné. Cette révolution s'explique par le manque de personnel domestique mais aussi parce que la femme s'est affirmée sur le plan social et professionnel. Elle n'a plus le goût, elle ne peut plus se payer le luxe de rester de longues heures à la cuisine où sa mère et sa grand-mère ont passé au moins la moitié de leur vie. Les appareils électro-ménagers l'aident dans sa tâche; ils dépolluent, ils cirent, ils font la mouture,

Du fait d'une croyance mystique ou religieuse, la vie en commun s'est développée, le besoin d'un équilibre social s'est organisé par le choix d'une autorité devenue le chef, c'est elle qui a conçu les premières réalisations d'urbanisme.

Retenons que l'homme a cherché cette conception de l'agglomération et de l'aménagement des sites en harmonie avec la nature, dans laquelle il se trouvait, la luxuriance tropicale a donné naissance à la décoration abondante des temples, tant d'Asie que d'Amérique. La sévérité des pyramides et des monuments des pays désertiques s'est toujours présentée froide et digne, cherchant exclusivement par la forme à dominer les espaces.

Puis les Grecs et surtout les Romains ont été de grands urbanistes. Les monuments dont ils ont laissé d'impérissables vestiges permettaient des jeux ou des cérémonies, les temples ne se présentaient pas comme les stades, les arcs de triomphe comme les mausolées.

Chez eux, le sens d'une harmonie dans la conception de leurs cités et dans l'aménagement de l'espace est parfaitement équilibré. Certes, dans la Rome antique, il n'y avait

battent, malaxent, rôtissent la viande à l'infrarouge, grillent le pain, maintiennent les denrées périsposables au froid ou à la glace, lavent le linge et la vaisselle au doigt et à l'œil. Ces dispositifs électriques n'ont pas d'ancêtres, ils n'ont rien d'une copie revue, augmentée et améliorée. Ils sont une synthèse du matériau, de la fonction et de la plastique.

L'enfant dort dans son moïse sur le balcon, la marmite à pression cuit à la vapeur les pommes de terre en robe des champs, tandis que le filet de porc se dore doucement au four. La maîtresse de maison, qui s'est aménagé un mini-bureau avec porte vitrée donnant sur la cuisine, s'est remise à dactylographier le courrier de son «boss» américain. La machine à écrire vert olive est légère, obéissante, faite pour des doigts féminins; à côté, un téléphone blanc – d'origine italienne – s'allonge comme un chat blanc; une musique douce sort de la mini-radio portative japonaise. Après avoir tapé une demi-douzaine de lettres, l'épouse-mère-secrétaires-ménagère a envie de fumer une cigarette. Pour l'allumer, elle s'empare du plus bel objet de son entourage, un briquet de la forme d'une pierre à feu plate et polie par le flux et le reflux, qui tient naturellement dans le creux de la main et fait exactement son office.

pas de grandes voies, mais pour sortir du Colisée, elles étaient suffisantes, permettant de vider les galeries en un temps minimum.

Les Romains ont été les premiers à concevoir les villes sur plans quadrillés.

Ce n'est pas à Rome que l'on peut voir ces réalisations, mais dans les villes qu'ils construisirent tant en Afrique qu'en Gaule.

Dans notre pays, ils ont eu à résoudre différents problèmes et s'il s'y trouvait des cités parfaitement organisées, il y eut également des stations où la conception était différente de ces agglomérations, seuls en subsistent les vestiges des grands monuments, temples, thermes, amphithéâtres principaux, édifices nécessaires à l'économie de la région. Ils étaient généralement distants les uns des autres.

Les stations gallo-romaines peuvent se comparer à nos stations climatiques et estivales: centres balnéaires, économiques et culturels, ils étaient en activité périodiquement, suivant l'économie d'une région.

Lorsque les barbares sont venus envahir la Gaule, le peuple gallo-romain a détruit ses villes pour s'enfermer dans les castrums caractérisant la basse époque gallo-romaine, entourés de remparts aménagés avec des voies étroites et tracées en quadrillés, elles sont la première expression d'un urbanisme de concentration qui a existé jusqu'au début du XX^e siècle.

Pendant tout le XII^e siècle, et surtout pendant les siècles suivants, les agglomérations étaient dominées par un système de défense qui permettait de réunir les habitants des campagnes dans des forteresses bien défendues, l'espace environnant ne comptait plus, il restait dégagé pour voir l'ennemi, les besoins étaient autres, et eurent sur les agglomérations des conséquences très caractéristiques.

Les voies étroites et la densité des constructions nécessaires au logement, à la vie économique, ont, à des époques différentes, laissé, au point de vue architecture, d'admirables vestiges. L'esprit artistique s'y est manifesté plus dans la décoration que dans la conception de l'ensemble.

Ces villes, malheureusement pour beaucoup bouleversées, étaient le reflet d'un besoin couronné par l'art religieux, lequel a laissé les plus belles réalisations dans toutes les cathédrales construites pendant plusieurs siècles.

Il a fallu que la Renaissance italienne soit connue en France pour que l'on sorte de cet urbanisme concentrationnaire et aménage les espaces en créant les admirables conceptions de certains châteaux. Certains d'entre eux ont même été construits sur les vestiges d'anciennes forteresses par de radicales transformations, l'agglomération qui en dépendait permettait aux habitants d'être près de leurs seigneurs et à portée de sa résidence.

On constate que cet épanouissement dans la nature s'est peu développé dans les agglomérations. Il a fallu le grand siècle de Louis XIV pour qu'un véritable urbanisme prenne naissance.

Versailles est le prototype de cet aménagement de l'espace urbain, le parc avec ses décorations diverses admirablement composées se trouve judicieusement balancé

par le tracé de la ville conçue comme une dépendance du noyau central qu'est le château.

Paris a peu suivi cette évolution. La province a donné de belles créations dans la conception des plans d'urbanisme de cette époque; il y avait toujours un équilibre entre les besoins et les réalisations pour beaucoup détruites aujourd'hui.

Sans vouloir porter un jugement sur la révolution de 1789 on doit constater qu'elle a eu des conséquences dont nous continuons à subir les résultats.

On doit remarquer que la destruction des ensembles harmonieux des siècles précédents a été motivée par un esprit d'égalité permettant de se partager le bien d'autrui sans aucun respect des conceptions qui en avaient permis les réalisations.

Puis le partage des propriétés, suivant le nombre d'enfants, a permis, tant dans les campagnes que dans les agglomérations, un morcellement arbitraire soumis exclusivement à cet esprit d'égalité dans la répartition du patrimoine.

Il en est resté une doctrine dont nous constatons aujourd'hui les méfaits: elle permet la spéculation sans autoriser un harmonieux développement de la propriété individuelle. A Paris, Haussmann, sous Napoléon III a réalisé des aménagements de l'espace qui ont duré un siècle, mais des règlements trop libéraux ont donné la concentration urbaine que nous déplorons aujourd'hui, et cela malgré que la loi de 1901 ait mis un peu d'ordre dans cette anarchie. Remarquons que si les efforts d'Haussmann n'ont pas pleinement réussi, c'est qu'ils ne tenaient pas compte des rapports entre surface et volume construit, critères indispensables à la conservation des espaces.

L'ensoleillement, si utile à la vie de l'homme, n'a pas eu un droit de cité. Il ne peut exister qu'avec l'observation d'une densité judicieusement répartie.

Le respect des sites découle de la même donnée. Il a fallu la Première Guerre mondiale pour que l'on restaure certaines villes avec un certain sens de l'urbanisme en respectant le caractère de certaines agglomérations, ces réalisations ont mis en valeur des espaces agréables et utiles.

La Seconde Guerre mondiale ayant détruit une grande partie du territoire, on a heureusement, pour sa reconstruction, compris l'intérêt d'un urbanisme rationnel, correspondant à l'évolution des cités et aux besoins des populations.

Depuis vingt ans, la croissance démographique et le développement scientifique sont tels qu'ils obligent à de nouvelles conceptions.

L'esprit de 1944 est dépassé pour faire place à des besoins nouveaux dont on conçoit mal l'ampleur. Ils donnent naissance à un urbanisme d'avenir indispensable à la réalisation d'un équilibre durable.

Si, au XVII^e siècle, des grands artistes ont créé de grands ensembles, aujourd'hui, la technique veut supplanter l'art dans la conception en confinant cette dernière dans les règles mathématiques et économiques nuisibles à toute création artistique.

En matière d'urbanisme, la technique doit servir la réalisation de besoins nouveaux, mais l'aménagement des espaces doit être en dehors de telles contraintes. Il faut juger l'avenir dans un monde nouveau, évoluant dans un ensemble qui lui soit bénéfique.

Si l'on ne tient pas compte d'inspirations nouvelles dépassant les besoins actuels et si l'on veut suivre exclusivement des données techniques, l'avenir sera brimé dans les règles absolues ne permettant pas l'originalité et la grandeur de nouvelles conceptions de l'espace. Que sera notre pays au XXI^e siècle? Bien fol est celui qui peut le dire.

Ce qu'il faut réaliser, c'est de pouvoir évoluer dans un cadre harmonieux que seul le respect de la nature et des sites peut donner.

Les avenues de Versailles n'ont pas été conçues à la suite du comptage des carrosses qui venaient au château. On a vu grand, très grand, trop grand peut-être pour cette époque, mais aujourd'hui nous en profitons et l'on en profitera encore longtemps.

L'homme a toujours cherché à se dégager du présent, malheureusement, aujourd'hui, l'économie et l'enrichissement ont une telle importance, que l'on ne tient pas compte du respect que l'on doit au bien-être humain, il devrait prévaloir dans toutes les nouvelles conceptions.

L'avenir est incertain; il est présomptueux de dire qu'en l'an 2000 l'agglomération parisienne aura quelque 20 millions d'habitants; qu'en sait-on au juste? Il est reconnu que la vie économique et sociale paraît tendre vers cette perspective, mais n'y aura-t-il pas de nouvelles découvertes ou de nouveaux bouleversements pouvant orienter différemment les plans que l'on projette.

Il y a trente-cinq ans, qui aurait pensé à l'énergie atomique, et que l'on mette moins de temps pour se rendre à New York que pour aller par le Mistral, sur la Côte d'Azur?

Ce que l'urbanisme doit permettre, c'est surtout de réservé les espaces nécessaires à un développement possible, mais ne pas dire comment plus tard ils seront aménagés. L'urbaniste doit voir grand, comme on a vu grand pour créer Versailles. De telles vues peuvent paraître aujourd'hui utopiques, ou elles seront encore en parfaite harmonie avec l'époque à venir, ou elles seront inemployées et permettront des réalisations nouvelles qu'il n'est pas permis aujourd'hui de supposer et cela pour le bonheur de ceux qui vivront à cette époque.

On discute en ce moment d'une loi foncière. Qu'en sortira-t-il? Puisse-t-elle permettre de ménager l'avenir, et non de le contraindre à rester dans les données techniques

que nous établissons aujourd'hui. Nos enfants, demain, seront les hommes de cette nouvelle époque; ils ne doivent pas nous reprocher de leur avoir préparé un avenir où tout sera à refaire ou à repenser sous prétexte que nous avons suivi notre optique sans leur laisser le soin de choisir et réaliser ce qu'ils désireront.

Un trop grand dirigisme des technocrates risque de commettre cette erreur.

Continuons cet essai par une dissertation sur le rôle de la propriété foncière puisqu'à notre époque, c'est encore elle qui possède la terre et, par suite, est maîtresse de l'espace!

Le patrimoine foncier n'a de valeur que par l'usage que l'on peut en faire.

Quelle qu'en soit son utilisation, c'est un bien qui demeure, c'est pourquoi on ne fera pas emploi d'une terre comme d'un trésor, et sa valeur grandit sans que l'on ne fasse rien pour en modifier la nature.

Combien de propriétaires fonciers, ayant acquis ou hérité de terres sur lesquelles ils n'ont rien fait pour les améliorer, profitent des aménagements urbains qui ne leur ont rien coûté!

Cet enrichissement sans cause est aujourd'hui à la pointe du combat que doit livrer la propriété foncière pour ne pas être absorbée par les expropriations ou simplement les municipalisations.

Si elle ne veut pas sombrer dans cette lutte où elle aura fatallement le dessous, elle doit comprendre que les temps nouveaux lui créent l'obligation de se mettre à la disposition de l'avenir en collaborant à l'aménagement des espaces tels qu'ils seront envisagés, elle doit exiger cette collaboration.

C'est toute une mentalité nouvelle qui doit permettre de s'adapter à notre époque. Espérons que les propriétaires le comprendront avant qu'il ne soit trop tard.

Nous avons vu comment la Révolution a faussé l'urbanisme; ayons conscience que plus nous avançons dans le temps, plus l'espace sera considéré comme une chose publique appartenant à tous.

Le patrimoine foncier doit compter comme une fraction du patrimoine collectif auquel il appartient et dont il doit subir les directives.

Ce sont ces données qui permettront de réaliser des ensembles humains où l'homme y aura une vie normale dépourvue des contraintes nuisibles à sa santé et à son développement.

Tant que l'urbanisme tiendra compte de la valeur foncière nuisible à l'intérêt général, on ne fera que créer des ensembles où l'homme ne pourra pas vivre en tranquillité. Les gratte-ciel de New York sont-ils heureux?

Si aujourd'hui la science prolonge la vie de l'homme, que nous réserve l'avenir concentrationnaire que l'on veut nous préparer en négligeant la valeur des espaces nécessaires à une judicieuse harmonie?

Comme nous venons de le faire remarquer, les Anciens avaient le respect des sites, que ce soit Angkor ou Versailles. Suivons leur exemple et nous ferons le maximum pour nos descendants en leur montrant que nous avons eu le respect du genre humain.

«La Journée du Bâtiment».